

L'an deux mil vingt-deux le huit du mois de novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**20 présents + 4 pouvoirs (24 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Sébastien FAURE, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**4 pouvoirs :**

- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Frédéric PARTHENAY

**Excusés :** Mattieu MANCEAU, Dominique GUILBOT, Françoise RICHARD, Frédérique DAMBRINE, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER, Mathias DIXNEUF

**Absent :**

**Maryse BARIGAULT a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 02 novembre

## **INSTANCES**

### **Désignation représentant SEVT**

Vu la délibération D2020-053 du conseil communautaire du 27 juillet 2020, désignant les représentants aux organismes extérieurs ;

Vu la démission de Pierrick Sauvignon en tant que conseiller municipal,

Vu la délibération du conseil municipal d'Assais-les-jumeaux du 19 septembre 2022.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Désigne Christophe Potet, et rappelle ainsi qu'il suit les représentants de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet au SEVT :

SEVT	9 + 9 supp.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jacky JOZEAU</li> <li>- Jacques METREAU</li> <li>- Olivier BARANGER</li> <li>- Jérémie CHEVALLIER</li> <li>- Dominique BARREAU</li> <li>- Françoise RICHARD</li> <li>- Joël NERBUSSON</li> <li>- Pascal POUPIN</li> <li>- Chantal BAUDELOT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Viviane CHABAUTY</li> <li>- Françoise BRAUD</li> <li>- Monique NOLOT</li> <li>- Jean-Michel MILLASSEAU</li> <li>- Pascal BIRONNEAU</li> <li>- René BUSSON</li> <li>- <b>Christophe POTET</b></li> <li>- Nicolas BODIN</li> <li>- Béatrice MEUNIER</li> </ul>
------	-------------	--	---

- Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 08 novembre 2022  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20221122-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-11-2022

Publication le : 22-11-2022

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 83 48